

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 14–17 novembre 2011

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2011/9-A/1
10 octobre 2011
ORIGINAL: FRANÇAIS

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT – HAÏTI 200150

Projet d'appui au programme national de cantines scolaires

Cantines scolaires: nombre de bénéficiaires	485 000 écoliers/an
Renforcement des capacités: bénéficiaires	Gouvernement haïtien et autres intervenants (principalement le Ministère de l'éducation nationale et son Programme national de cantines scolaires et le Ministère de l'agriculture)
Durée du projet	3 ans (1 ^{er} janvier 2012-31 décembre 2014)
Quantités de denrées alimentaires destinées aux cantines scolaires	45 753 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Cantines scolaires	31 012 062
Renforcement des capacités	6 563 808
Coût total pour le PAM	63 240 517

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODPC*: M. G. Lodesani tél.: 066513-2567

Attachée de liaison, ODPC: Mme. S. Izzi tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)

RÉSUMÉ

Le présent projet de développement a été élaboré afin de donner suite à la demande d'appui formulée par le Gouvernement haïtien pour instaurer d'ici à 2030 un programme d'alimentation scolaire viable, durable et entièrement pris en charge par le pays ; ce programme prévoit notamment l'achat de produits locaux auprès de petits producteurs et s'inscrit dans le droit fil de l'action menée par le Gouvernement pour garantir un enseignement de base à tous les enfants d'Haïti.

Pour contribuer à cet objectif, pendant les premières années, le PAM apportera une assistance directe à 485 000 élèves de l'enseignement fondamental dans cinq départements de la partie nord d'Haïti - Artibonite, Centre, Nord, Nord-Est et Nord-Ouest – tout en renforçant les capacités nationales afin d'assurer la gestion du programme d'alimentation scolaire à plus long terme. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : i) contribuer à maintenir à l'école les élèves de l'enseignement fondamental en vue d'améliorer leur niveau éducatif et nutritionnel¹; ii) réduire les carences en micronutriments, en particulier l'incidence de l'anémie; et iii) renforcer les capacités du Gouvernement haïtien pour qu'il puisse poursuivre et élargir durablement son programme national d'alimentation scolaire. L'action de renforcement des capacités nationales s'organisera autour des axes suivant : définir un cadre juridique et institutionnel liant le programme national de cantines scolaires à son ministère de tutelle; renforcer le système de suivi-évaluation du programme national de cantines scolaires; et élargir les possibilités d'approvisionnement des écoles en aliments produits localement.

Le projet est en ligne avec le Plan national pour la reconstruction et le développement d'Haïti, le Plan opérationnel pour la refondation du système éducatif et le Plan national d'investissement agricole du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural. Il est conforme à la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire et répond aux Objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM, à savoir: "réduire la faim chronique et la dénutrition" et "renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux"². Il contribuera à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1 et 2³. Par ailleurs, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2009-2011) a été remplacé par un Cadre stratégique intégré⁴ des Nations Unies après le séisme de janvier 2010

¹ Les deux premiers cycles de l'enseignement fondamental en Haïti correspondent à l'enseignement primaire (enfants âgés de 6 à 11 ans).

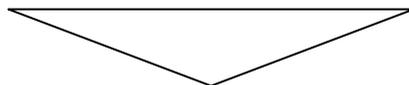
² WFP/EB.A/2008/5-A/Rev. 1.

³ Objectif 1 du Millénaire pour le développement: éliminer l'extrême pauvreté et la faim. Objectif 2: assurer l'éducation primaire pour tous.

⁴ Cadre stratégique intégré des Nations Unies pour Haïti 2010-2011. Le Cadre a été prolongé jusqu'à la fin de 2012.

et ce projet s'inscrit dans le droit fil de ses objectifs stratégiques de reconstruction sociale et de reconstruction économique⁵.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve le projet de développement Haïti 200150 "Projet d'appui au programme national de cantines scolaires" (WFP/EB.2/2011/9-A/1), qui est proposé.

⁵ Refondation sociale: Réduire les disparités et assurer l'accès équitable à des services sociaux de base de qualité, y compris en termes de santé, d'alimentation et de nutrition, d'éducation, de culture, d'accès à l'eau et à l'assainissement et de protection. S'assurer que tous les services sont fournis dans un environnement favorable à l'égalité des sexes et au respect culturel, avec une attention particulière portée aux groupes les plus exclus et les plus vulnérables et à l'égalité entre les hommes et les femmes. Refondation économique: Appuyer la création de nouvelles opportunités économiques pour les Haïtiens [...] dans les [...] zones de grands déplacements, [...] tout en assurant des conditions de travail dignes et un environnement durable

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

1. Haïti est classé parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier; sa production agricole ne lui permet de couvrir que 50 pour cent des besoins en nourriture de ses 10 millions d'habitants⁶. Selon les estimations les plus récentes du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR), 420 800 tonnes de riz ont été consommées en 2005, dont près de 85 pour cent provenaient d'importations⁷. Vu la très grande dépendance du pays à l'égard du marché mondial, la moindre hausse du prix du riz sur les marchés internationaux se répercute sur la sécurité alimentaire des ménages.
2. Depuis 2004, Haïti a subi sept cyclones, deux inondations et, le 12 janvier 2010, un séisme majeur. Plus de 230 000 personnes ont été tuées, 300 000 blessées, et plus de 2 millions ont dû fuir leur foyer ; à la mi-2011, 680 000 personnes vivaient toujours dans des tentes regroupées dans des camps et plusieurs milliers d'autres hors des camps. Ces conditions de vie précaires ont sans doute favorisé la propagation du choléra. Selon Médecins sans frontières, en 2010, plus de 200 000 personnes en ont souffert et 4 000 en sont décédées. Le séisme a provoqué des pertes équivalant à 120 pour cent du produit intérieur brut.
3. Avant le séisme de 2010, Haïti était déjà le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental. Selon la Banque mondiale, 77 pour cent de la population vivait en deçà du seuil de pauvreté. Le produit intérieur brut à parité de pouvoir d'achat était de 1 155 dollars É.-U. par habitant, soit le niveau le plus bas de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'indice de développement humain est de 0,404, ce qui place Haïti au 145^e rang sur 169 pays⁸.
4. La dernière Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA) réalisée en 2008 en milieu rural indiquait que la moitié de la population n'avait pas accès à la ration alimentaire minimale de 225 kg d'équivalent céréales/habitant/an, telle qu'établie par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et 80 pour cent des ménages déclaraient une consommation bien inférieure à 2 100 kcal/jour. L'insécurité alimentaire touchait beaucoup plus les départements du Nord-Ouest (42 pour cent); du Nord (38 pour cent), du Nord-Est (36 pour cent)⁹ et l'Artibonite (28)¹⁰. La succession d'ouragans ainsi que les crues dans l'Artibonite et la flambée du prix des denrées alimentaires et du carburant en 2008 ont exacerbé l'insécurité alimentaire.
5. Après le séisme de 2010, l'insécurité alimentaire s'est aggravée et touche aujourd'hui environ 3 millions de personnes. L'insécurité alimentaire reste plus répandue dans les zones directement touchées par le séisme, mais le nombre de personnes en situation

⁶ FAO/PAM. 2010. Mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire en Haïti, Rome.

⁷ MARNDR. 2010. Haïti: Plan national d'investissement agricole. Port-au-Prince.

⁸ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) 2010. Rapport sur le développement humain. New York.

⁹ L'insécurité alimentaire appréhendée par le score de consommation alimentaire du PAM est fondée sur deux indicateurs: la diversité du régime alimentaire et la fréquence de consommation des aliments par le ménage.

¹⁰ La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire combine le facteur d'insécurité alimentaire avec la faiblesse/absence de capacité de réponse aux risques.

d'insécurité alimentaire ayant besoin d'une assistance est également en progression dans les autres régions, en particulier le Plateau central¹¹.

6. Plusieurs communes des cinq départements du projet où le PAM intervient sont considérées comme vulnérables¹², puisqu'elles sont exposées à l'insécurité alimentaire et à des risques de catastrophe naturelle. Ces cinq départements ont été choisis en fonction de l'incidence de l'insécurité alimentaire, de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et de la faible scolarisation des enfants. Les communes à risque comptent quelque 365 000 enfants d'âge scolaire exposés à l'insécurité alimentaire et environ 120 000 enfants en situation très précaire pouvant basculer dans l'insécurité alimentaire au moindre choc. L'enquête CFSVA et le recensement général sur l'éducation, prévus tous les deux pour la fin de 2011 permettront de vérifier ces données.
7. Selon le Plan national de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en Haïti, les taux nationaux moyens de malnutrition chronique et aiguë s'établissent à 24 pour cent et 5 pour cent respectivement. Ces taux sont ventilés par département, comme suit:

TABLEAU 1: TAUX DE MALNUTRITION CHRONIQUE ET AIGUË, PAR DÉPARTEMENT		
Département	Taux de malnutrition chronique	Taux de malnutrition aiguë
Artibonite	22	5
Centre	37	5
Nord	34	4
Nord-Est	26	2
Nord-Ouest	20	5
Ouest	16	N/D
Sud-Est	34	N/D
Nippes	28	N/D

8. Les carences en micronutriments constituent un problème majeur de santé publique: 67 pour cent des enfants de 6 à 59 mois et 58 pour cent des femmes de 15 à 49 ans sont atteints d'anémie. Globalement, le taux d'anémie est de 48 pour cent dans l'Artibonite, 64 pour cent dans le Centre, 68 pour cent dans le Nord, 61 pour cent dans le Nord-Est, 61 pour cent dans le Nord-Ouest et environ 60 pour cent dans le reste du pays. Le taux de prévalence de la carence en vitamine A est de 32 pour cent chez les enfants de 6 à 59 mois. À peine 10 pour cent des ménages consomment du sel iodé et 59 pour cent des enfants de 6 à 12 ans présentent une déficience en iode¹³. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) rapporte que le taux de prévalence du VIH est de 2,2 pour cent, soit le taux le plus fort de la région des Caraïbes.

¹¹ Coordination nationale de la sécurité alimentaire/PAM. 2010. Haïti – Suivi de l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence. 2010. Port-au-Prince.

¹² CFSVA, 2008; Évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire, PAM/FAO, 2010.

¹³ Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services (EMMUS IV) (2005-2006), disponible à l'adresse: <http://www.measuredhs.com/pubs/pdf/FR192/FR192.pdf>.

9. Malgré les efforts enregistrés depuis le lancement du Plan national d'éducation et de formation il y a environ dix ans, le système éducatif reste confronté à divers problèmes découlant principalement du fait que l'offre est globalement insuffisante et inadaptée à la demande de scolarisation. Environ un demi-million d'enfants d'âge scolaire (6-12 ans)¹⁴ ne vont pas à l'école, l'enseignement étant largement dominé par le secteur privé. Si le taux d'alphabétisation des personnes de plus de 15 ans a progressé, passant de 35 pour cent en 1982 à 49 pour cent en 2006, il n'en reste pas moins trop faible¹⁵ et fait d'Haïti le pays de la région des Caraïbes où le taux d'alphabétisation est le moins élevé.
10. La qualité de l'enseignement est en général plutôt médiocre, comme l'indique le diagnostic établi en 2010 par la Commission présidentielle pour l'éducation. Le Plan opérationnel pour la refondation du système éducatif souligne la très faible efficacité interne du système qui se traduit par des taux de déperdition scolaire très élevés: les redoublements, qui expliquent en partie le phénomène des enfants "surâgés" dans le cycle fondamental, et les abandons tout aussi importants, avec 29 pour cent et 60 pour cent des élèves qui quittent respectivement les cycles fondamentaux 1 et 2 avant de les avoir achevés. Ces phénomènes s'expliquent d'une part par le manque d'infrastructures et d'équipements scolaires et, d'autre part, par la pauvreté et la précarité des conditions de santé et de nutrition des écoliers et de leur famille. Par ailleurs, l'école en Haïti n'est pas encore gratuite: les frais de scolarité sont élevés et l'enseignement privé prédomine. Le Président de la République a insisté sur la nécessité d'instaurer la gratuité de la scolarité qui permettra de donner à tous les enfants haïtiens accès à l'éducation.
11. L'importance de l'alimentation scolaire est reconnue par le Gouvernement haïtien depuis plusieurs décennies. Dès 1993, le Plan national d'éducation et de formation mentionnait les repas chauds dans les écoles comme mécanisme pour réduire le taux de déperdition scolaire et pour améliorer les performances des élèves. En outre, le Plan de mise en œuvre de l'éducation pour tous pour la période 2008-2009 prévoyait déjà l'introduction de denrées produites localement dans l'alimentation scolaire¹⁶.
12. Le séisme de 2010 a provoqué un mouvement migratoire des populations des régions directement affectées vers l'Artibonite et le Centre, créant ainsi une forte pression sur les écoles de ces deux départements d'accueil. La stratégie du Gouvernement consistant à maintenir les populations sinistrées dans ces départements milite en faveur de l'établissement de cantines dans les écoles de ces départements. Au début de 2011, le Gouvernement a expressément demandé l'appui du PAM pour atteindre son objectif à court terme qui consiste à offrir des services d'alimentation scolaire pour 1,5 million d'enfants et son objectif à long terme consistant à parvenir d'ici à 2030 à assurer un programme viable d'alimentation scolaire pour tous, qui puisse bénéficier le plus possible de produits locaux achetés auprès de petits producteurs haïtiens. Actuellement, le Programme national de cantines scolaires (PNCS) nourrit environ 300 000 écoliers grâce à des fonds gouvernementaux. Le PAM, la Banque mondiale et l'Agence des États-Unis pour le développement international, en partenariat avec une vingtaine d'organisations non gouvernementales (ONG), offrent des services de cantines scolaires à quelque 1,2 million d'enfants supplémentaires.

¹⁴ Institut haïtien des statistiques cité dans le Plan opérationnel pour la refondation du système éducatif, 2010.

¹⁵ Banque mondiale. Site web. Statistiques les plus récentes.

¹⁶ MENFP. 2008. Plan de mise en œuvre de l'éducation pour tous. Port-au-Prince.

13. Après le séisme, le rôle de l'alimentation scolaire a été réaffirmé dans le Plan national pour la reconstruction et le développement et dans les recommandations de la Commission présidentielle pour l'éducation. Les cantines scolaires sont perçues comme un filet de protection sociale et constituent un élément essentiel pour la reconstruction du système éducatif. Le Plan national d'investissement agricole en fait également une composante indispensable de l'axe d'intervention pour la production et pour le développement des filières¹⁷. Le présent projet, qui s'inscrit dans les priorités du Gouvernement telles que définies dans le Plan national pour la reconstruction et le développement d'Haïti, le Plan opérationnel pour la refondation du système éducatif et le Plan national d'investissement agricole contribuera à la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire national efficient et économiquement efficace.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

14. Le PAM intervient en Haïti depuis 1969; il y a réalisé des projets de développement, mais le plus souvent, des opérations d'urgence ou des interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR). Entre 2005 et 2010, deux programmes de développement (programme de pays 102170 et projet de développement 103860), quatre opérations d'urgence (107850, 107810, 200107 et 200110) et trois IPSR (103820, 106740, et 108440) ont été mis en œuvre. Depuis avril 2011, l'assistance du PAM a été regroupée en une seule IPSR qui prendra fin en décembre 2012. L'IPSR va décroître en 2012, le PAM se désengageant des cinq départements au nord de Port-au-Prince qui n'ont pas directement souffert du tremblement de terre et où le présent projet de développement va être mis en œuvre. Il n'y aura donc pas de chevauchement avec l'IPSR. Quoique ces deux opérations aient des objectifs différents, la composition des rations destinées aux cantines scolaires sera similaire et toutes deux prévoiront la distribution de micronutriments en poudre et de vermifuges.
15. Les cantines scolaires existent en Haïti depuis le début de l'assistance du PAM. En 1997, le PNCS a été créé par le Gouvernement, marquant ainsi le début d'une transition vers l'appropriation du programme d'alimentation scolaire. Cet élan a été interrompu par l'instabilité politique qui a caractérisé les années 2001 à 2006 et entraîné le ralentissement, voire l'arrêt, de plusieurs activités du PNCS et d'autres institutions nationales. Avec le retour à la stabilité politique en 2006, le PNCS a accru ses opérations et renforcé son double rôle de coordination et de mise en œuvre des activités d'alimentation scolaire dans le pays.
16. L'histoire de l'alimentation scolaire en Haïti met en évidence des problèmes de durabilité. Le présent projet a tiré les leçons de l'expérience acquise au cours des décennies passées, à savoir: i) l'alimentation scolaire s'est avérée un filet de protection sociale capital en période de chocs¹⁸: lors de la hausse des prix alimentaires en 2008 et juste après le tremblement de terre de janvier 2010, les cantines scolaires ont permis au PNCS d'assurer une réponse immédiate et de jouer un rôle stabilisateur en distribuant rapidement des repas chauds aux personnes affectées; ii) des investissements-clés sont à consentir pour faire du PNCS une institution capable d'intervenir en toutes circonstances, y compris pendant les périodes d'incertitudes politiques et économiques, les bouleversements climatiques ou des chocs de tout autre nature; iii) les modèles de cogestion mis en place par le PAM et le PNCS dans le département du Nord pourraient être reproduits dans d'autres départements.

¹⁷ MARNDR. 2010. Plan national d'investissement agricole. Port-au-Prince.

¹⁸ Development Alternatives Inc. 2011. Évaluation du portefeuille du PAM (2005-2010). Rome.

17. Il ressort de l'évaluation du portefeuille du PAM en Haïti (2005-2010) effectuée en 2011 que les activités réalisées par le PAM durant cette période sont conformes aux politiques du Gouvernement, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la santé publique et de l'éducation. La participation active du PAM à l'élaboration des divers plans et stratégies du Gouvernement a permis d'aligner les objectifs du PAM avec ceux des programmes nationaux et les activités appuyées par d'autres donateurs.
18. En 2008, une mission conjointe FAO/PAM/FIDA/Banque mondiale a recommandé, entre autres, d'intégrer cantines scolaires et achats locaux afin de renforcer la capacité du Gouvernement à faire face à la hausse des prix alimentaires. En 2009, un diagnostic participatif a identifié des stratégies de renforcement des capacités conformes à la nouvelle politique d'alimentation scolaire du PAM. En 2010, la présentation des résultats de l'étude "Repenser l'alimentation scolaire" réalisée par le PAM et la Banque mondiale a donné lieu à une série de consultations qui ont abouti à la formulation des objectifs du Gouvernement en matière d'alimentation scolaire pour 2030 et à un partenariat solide entre PNCS, Ministère de l'agriculture, PAM, Banque mondiale, Brésil et Canada. Quatre axes complémentaires ont été définis pour atteindre les objectifs de 2030: i) le cadre juridique et la politique d'alimentation scolaire; ii) le cadre institutionnel et le modèle de gestion des cantines; iii) la sécurisation des ressources; et iv) l'approvisionnement en produits locaux. L'appui technique du PAM s'organisera autour de ces quatre axes.

STRATÉGIE DU PROJET

19. Le projet répond aux Objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM, à savoir: "réduire la faim chronique et la dénutrition" et "renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux"². Il met en application la nouvelle politique du PAM sur l'alimentation scolaire et contribuera à la réalisation des objectifs 1 et 2 du Millénaire pour le développement¹⁹.
20. Le projet a été formulé en suivant un processus extensif de consultations entre le Gouvernement, le PAM, leurs partenaires et les donateurs.
21. Le but du projet est d'appuyer la politique du Gouvernement qui veut garantir l'éducation à tous les enfants et offrir à tous une alimentation scolaire afin que l'insécurité alimentaire n'entrave pas leur développement.
22. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants: i) contribuer au maintien à l'école de 485 000 enfants du cycle fondamental des cinq départements de la région nord d'Haïti en vue d'améliorer leur niveau éducatif et nutritionnel; ii) réduire les carences en micronutriments, en particulier l'anémie; et iii) renforcer les capacités du Gouvernement haïtien et d'autres intervenants afin d'élargir durablement le programme national d'alimentation scolaire.
23. Les principaux résultats attendus sont:
- Cantines scolaires:
 - ◇ les enfants des cycles 1 et 2 de l'enseignement fondamental restent scolarisés et leur niveau de connaissances s'améliore;
 - ◇ les produits alimentaires sont livrés à temps et en quantités suffisantes;

¹⁹ Objectif 1 du Millénaire pour le développement: éliminer l'extrême pauvreté et la faim. Objectif 2: assurer l'éducation primaire pour tous.

- ◇ des micronutriments en poudre sont ajoutés aux repas distribués aux enfants pour améliorer la qualité de leur alimentation;
 - ◇ les partenariats sont consolidés pour offrir dans certaines écoles des services essentiels favorisant un meilleur apprentissage (jardins didactiques, eau potable, déparasitage, mesures d'assainissement);
 - Renforcement des capacités du Gouvernement haïtien et d'autres intervenants:
 - ◇ des politiques nationales d'alimentation scolaire et d'achats locaux sont élaborées avec l'assistance technique du PAM;
 - ◇ le PNCS dispose d'un ancrage institutionnel clair et effectif grâce à l'appui du PAM;
 - ◇ un système de suivi-évaluation est mis en commun avec les partenaires d'exécution des activités d'alimentation scolaire;
 - ◇ la possibilité d'achats auprès des petits producteurs est accrue grâce à des mesures susceptibles de faciliter la demande de produits locaux et leur commercialisation.
24. La première activité du projet se déroulera dans cinq des dix départements du pays, soit les départements du Nord, du Nord-Est, du Nord-Ouest, de l'Artibonite et du Centre. Ces départements n'ont pas été directement touchés par le séisme de 2010 et ne seront plus couverts par l'IPSR à partir de janvier 2012. Par ailleurs, une longue expérience de partenariat y lie le PAM et le PNCS. Enfin, le Gouvernement, qui entend soutenir le développement en dehors de la capitale et la décentralisation, a demandé l'appui des Nations Unies pour y améliorer les services sociaux, notamment l'éducation et la santé.
25. Il est prévu que le projet assiste chaque année 485 000 élèves des cycles 1 et 2 de l'enseignement fondamental. Ce nombre représente près de 45 pour cent du nombre total d'enfants en âge d'aller à l'école dans les cinq départements du projet²⁰. Le pourcentage de scolarisation en faveur des filles (55 pour cent) est confirmé par tous les documents existants, y compris le rapport normalisé du projet du PAM de 2010 et les données de l'UNICEF²¹.
26. Sur les 65 communes concernées par le projet, 47 sont des communes où l'insécurité alimentaire chronique est élevée ou modérée, associée à des risques de catastrophe naturelle modérés ou élevés, et 18 sont des communes jouissant d'une certaine sécurité alimentaire (source: CFSVA de 2007 et bulletins du FEWS NET); l'on estime qu'à la suite des chocs récurrents de ces dernières années, certaines de ces communes ont basculé dans l'insécurité alimentaire chronique (voir carte à l'annexe III). Par ailleurs, les cinq départements ciblés font partie des départements du pays où le niveau d'accès à l'éducation de base et la fréquentation scolaire sont les plus déficients²². L'Artibonite et le Centre sont les deux départements qui ont de surcroît accueilli la majorité de personnes déplacées à la suite du séisme. Tous ces facteurs justifient le choix de ces cinq départements.

²⁰ Calculs basés sur les hypothèses suivantes: i) population totale des cinq départements, 4 416 288; ii) pourcentage de la population des 5-14 ans, 25 pour cent, soit 1 077 800 enfants; iii) pourcentage des enfants qui bénéficieront de l'assistance du PAM, environ 45 pour cent.

²¹ UNICEF. Site web. Statistiques 2005-2009 sur Haïti.

²² Ministère de la planification et de la coopération externe. Carte de la pauvreté d'Haïti. Version 2004. Port-au-Prince. Financement de la Banque interaméricaine de développement.

27. Les résultats de l'enquête CFSVA de 2011 devraient permettre d'affiner le ciblage en vérifiant si l'état de certaines communes a empiré suite aux chocs récurrents récents et à la hausse constante du prix des denrées de base depuis 2008. Les données du nouveau recensement scolaire, qui devraient être disponibles à l'automne 2011, donneront aussi une meilleure idée du paysage scolaire actuel. Qui plus est, des critères d'inclusion et d'exclusion des écoles seront élaborés pour que les plus vulnérables ne soient pas ignorés et pour assurer une gestion transparente et rigoureuse.

TABLEAU 2: ESTIMATION DES BÉNÉFICIAIRES, PAR BUREAU AUXILIAIRE²³			
Bureau auxiliaire	Filles	Garçons	Total
Cap-Haïtien	118 800	77 500	196 300
Hinche	91 900	89 300	181 200
Gonaïves	54 300	53 200	107 500
TOTAL	265 000	220 000	485 000

28. Conformément aux directives du PAM, au calendrier scolaire national et à l'assortiment alimentaire convenu avec le PNCS, les 485 000 élèves du cycle fondamental ciblés par le projet recevront un repas quotidien composé comme suit:

TABLEAU 3: RATIONS ALIMENTAIRES (en gramme, par enfant et par jour)	
Céréales	120
Légumineuses	30
Huile	10
Sel	5
Micronutriments	0,5
TOTAL	165,5
Total kcal/jour	621
% Kcal d'origine protéiques	9,3
% Kcal d'origine lipidique	15,9
Nombre de jours par an	190

29. Le sel iodé palliera la carence en iode tandis que les micronutriments pareront aux carences en vitamines et en oligoéléments dont souffrent de nombreux enfants.
30. Pour améliorer l'état nutritionnel des écoliers bénéficiaires, le PAM prévoit également la distribution de capsules vermifuges, la mise en place d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable ou d'assainissement (latrines) et de jardins didactiques, en partenariat avec certains organismes des Nations Unies, notamment l'UNICEF et la FAO. Le PAM continuera à rechercher des financements pour la mise en œuvre d'activités approuvées par la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti

²³ Calculs basés sur les plus récentes données des trois bureaux auxiliaires, par département, commune et école.

qui repose sur trois éléments principaux: des repas gratuits, la fourniture d'eau potable/l'assainissement, et le déparasitage. Ces activités se feraient en partenariat avec le MENFP, l'UNICEF et la Banque mondiale²⁴. Un partenariat a été établi avec la FAO et l'UNICEF pour la création de jardins scolaires.

31. La seconde activité du projet concernant l'appui technique fourni par le PAM au Gouvernement prévoit les actions concrètes suivantes:

- Assistance à la formulation de politiques nationales d'alimentation scolaire et d'achats locaux; définition de leurs objectifs, de leur portée, des modalités de mise en œuvre et des mécanismes de leur financement; contribution à la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel précisant les liens et les flux d'information entre le PNCS et son ministère de tutelle au niveau central et aux niveaux décentralisés, de même qu'une ligne budgétaire clairement identifiée, afin de permettre une gestion efficace des programmes d'alimentation scolaire. D'autres acteurs spécialisés dans ce domaine agissent comme chef de file. Le PAM contribuera à la mise en commun des connaissances en invitant des représentants des programmes de cantines scolaires d'autres pays et en facilitant des visites de fonctionnaires haïtiens pour étudier les cadres juridiques et institutionnels dans d'autres pays.
- Établissement d'un système de suivi et évaluation commun à l'ensemble des partenaires de mise en œuvre des activités d'alimentation scolaire. Ce système, participatif et axé sur les résultats, aura pour objectif de faciliter la coordination des interventions et maintenir le cap sur les résultats attendus tout en améliorant l'efficacité. Ce système sera intégré au système national d'information pour la gestion de l'éducation actuellement en cours d'élaboration, lequel intégrera toutes les informations sur les activités de planification et de gestion de l'éducation provenant de sources variées. Un consultant recruté par le PAM sera chargé du suivi et de l'évaluation et basé dans les bureaux du PNCS. Un groupe de travail sur le suivi et l'évaluation, composé d'agents du PNCS et de ses partenaires, sera mis sur pied pour veiller à la validation des outils et assurer la capitalisation des informations. Le PAM fournira aussi les ressources nécessaires au déploiement et à la formation d'agents de suivi du PNCS dans les cinq départements.
- Appui au développement des échanges entre petits producteurs locaux et écoles: celui-ci se concentrera sur l'expansion et la diversification des aliments utilisés dans les écoles, le renforcement des capacités de commercialisation des petits producteurs et le choix des mécanismes d'achat (centralisé, décentralisé ou mixte, via des associations de producteurs ou via des intermédiaires commerciaux) les plus appropriés au contexte local. Les connaissances du PAM en matière de nutrition seront mises à la disposition du PNCS, du Ministère de la santé publique et de la population et du MARNDR, afin qu'ils puissent diversifier le menu des écoles en utilisant des produits locaux tout en maintenant une valeur nutritionnelle correcte. L'appui du PAM à la commercialisation consolidera l'action lancée en 2011 visant la formation de petits producteurs aux pratiques commerciales du PAM et d'autres acteurs, laquelle a donné d'excellents résultats. Le PAM mettra ses compétences logistiques à la disposition des autorités haïtiennes pour les aider à coordonner les activités prévues et en cours visant la création d'un réseau de réserves de produits locaux destinés aux cantines scolaires et à parer aux situations d'urgence. Le partenariat avec la FAO sera poursuivi en vue d'apporter des améliorations dans

²⁴ Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti. Disponible à l'adresse: <http://www.cirh.ht/projects.html>.

divers domaines: conditionnement, ensachage, stockage, mise sur le marché et contrôle de la qualité.

32. Le MARNDR s'est d'ores et déjà doté d'un groupe de travail et d'une unité technique des achats locaux composés de différentes parties prenantes et dont l'objectif consiste à accroître les opportunités et les capacités du PNCS en matière d'achat. Le PAM continuera de participer très activement à ce groupe de travail. Le but est de contribuer à accroître les achats de denrées produites localement (patates douces, manioc, bananes, légumes frais et fruits, lait, œufs) par tous les acteurs concernés (Ministère de l'éducation, ONG, autres donateurs). Des donateurs présents dans le pays ont déjà apporté des contributions et un fonds fiduciaire a été créé pour permettre au PAM de procéder à des achats locaux de produits distribués dans les écoles du PNCS. Le PAM continuera d'acheter ses denrées de base (riz, maïs, haricots, huile) sur le marché international; il s'approvisionnera localement si les donateurs l'autorisent à le faire. Au vu des contraintes de production locale et de l'expérience passée, les quantités qui seront achetées localement pendant la durée du projet resteront limitées par rapport aux besoins totaux.

GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION

33. Le PAM et le MENFP mettront le projet en œuvre par le biais du PNCS et du MARNDR. Du niveau central aux niveaux décentralisés et jusque dans les écoles, les agents des deux ministères, les parents et les membres des communautés dans lesquelles se dérouleront les activités travailleront en étroite collaboration.
34. Des responsables seront désignés dans chacun des cinq départements afin que l'information circule et que les décisions majeures soient prises en conformité avec les orientations du MENFP. La coordination et le suivi des activités de terrain continueront de relever du PNCS et du PAM, mais le suivi pédagogique sera du ressort du MENFP.
35. Par ailleurs, des ateliers de travail mettant en présence toutes les parties prenantes seront organisés chaque année; ils utiliseront la Matrice d'évaluation et étalonnage des systèmes pour de meilleurs résultats dans le domaine de l'éducation. Cette matrice permet d'apprécier de façon très simple le degré d'avancement des principaux indicateurs de performance d'implantation de la nouvelle politique scolaire du PAM.
36. Le suivi de l'évolution des tendances de la sécurité alimentaire dans le pays se fera en coopération avec la Coordination nationale de sécurité alimentaire. Le partenariat entre le PNCS, le PAM, la Banque mondiale et des donateurs intéressés par les cantines scolaires sera maintenu et renforcé. Le PAM continuera à siéger au Conseil national des cantines scolaires.
37. Les denrées alimentaires arriveront aux ports de Port-au-Prince et de Cap-Haïtien. Celles de Port-au-Prince seront provisoirement stockées dans l'entrepôt central du PAM avant d'être transportées jusqu'aux points de livraison avancés des bureaux auxiliaires de Gonaïves et de Hinche où le PAM gère des entrepôts interorganisations. En 2012, le PAM disposera d'un nouveau parc de 27 camions tout-terrain d'une capacité de 8 tonnes chacun qui seront utilisés pour transporter les denrées jusqu'aux écoles les moins facilement accessibles pour les transporteurs commerciaux. Une évaluation des capacités de stockage des denrées dans les deux entrepôts secondaires du PNCS dans la région du nord est en cours et devra déterminer le rythme de livraison et de distribution des denrées aux écoles effectuées tant par le PAM que par le PNCS. Des comités de parents seront créés pour gérer les denrées alimentaires au niveau des écoles. Les parents membres des comités de gestion, les directeurs d'école, les enseignants chargés de la gestion quotidienne des

denrées, les cuisinières et les membres des ONG recevront une formation nutritionnelle de base pour assurer leur pleine participation à la gestion et à la mise en œuvre du projet.

38. Les coûts d'appui directs ont été calculés pour permettre une bonne gestion des cantines scolaires et un suivi-évaluation rapproché des deux activités du projet. Les repères pour le suivi-évaluation du programme d'alimentation scolaire seront établis en fonction des résultats d'une enquête normalisée sur l'alimentation scolaire qui aura lieu au début de 2012. Le système de suivi-évaluation de l'ensemble des interventions du PAM comprendra le suivi des deux activités du projet qui sera harmonisé avec le système proposé dans le cadre de l'activité d'appui au PNCS. Au cours de la deuxième année, une nouvelle enquête normalisée sur l'alimentation scolaire sera conduite et complétée par une évaluation qualitative. Une évaluation finale sera menée à la fin du projet.
39. Le principal risque auquel le projet pourrait être confronté est une catastrophe naturelle. La criminalité croissante dans une ville comme Cap-Haïtien où les entrepôts du PAM ont déjà été pillés dans le passé constitue un autre risque potentiel. Les coûts portuaires élevés et le mauvais état des routes, notamment pendant la saison humide, pourraient aussi avoir une incidence négative sur la bonne marche du projet. Par ailleurs, le cadre logique (Annexe II) indique quels sont les risques encourus aux niveaux institutionnel et de la programmation.
40. Le changement à la présidence d'Haïti n'a toutefois rien modifié à l'importance que le pays accorde aux cantines scolaires, le Président de la République ayant fait de l'éducation et des repas scolaires les priorités de son mandat pour que tous les enfants vivant sur le territoire national puissent être scolarisés, recevoir une éducation de qualité et bénéficier des cantines scolaires. Des initiatives remarquables ont déjà été prises, parmi lesquelles la création au mois de juin 2011 du Fonds national pour l'éducation. Il est attendu qu'avec la constitution du nouveau gouvernement, d'autres actions relatives au financement et à la gestion de l'éducation et des cantines scolaires en Haïti voient le jour.
41. Les principaux donateurs du PAM en Haïti ont confirmé leur intérêt pour la mise en œuvre de ce projet de développement, à condition que les efforts du PAM portent sur l'harmonisation des activités des différents intervenants et le développement d'un programme national d'alimentation scolaire. L'apport financier du secteur privé aux cantines scolaires a été constant ces dernières années et le PAM travaille maintenant à augmenter le nombre de donateurs privés associés au PNCS. De concert avec ses principaux partenaires, le bureau de pays travaille à l'élaboration d'une stratégie de financement pour un transfert graduel des ressources vers un programme national.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
Produits alimentaires¹	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Céréales	33 171	16 842 022	
Légumineuses	8 295	7 150 734	
Huile	2 766	4 460 498	
Autres	1 521	2 558 808	
Total, produits alimentaires	45 753	31 012 062	
Transport extérieur			4 591 191
Transport terrestre, entreposage et manutention			7 561 599
Autres coûts opérationnels directs			6 563 808
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			9 374 627
Total des coûts directs pour le PAM			59 103 287
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			4 137 230
COÛT TOTAL POUR LE PAM			63 240 517

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛT D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	1 265 760
Administrateurs recrutés sur le plan national	602 595
Agents des services généraux	4 739 088
Personnel temporaire	123 813
Heures supplémentaires	4 128
Services de conseil	30 000
Voyages officiels du personnel	196 870
Total partiel	6 962 254
Dépenses de fonctionnement	
Location de locaux	162 732
Charges courantes (électricité, etc.)	160 380
Fournitures de bureau et autres consommables	65 106
Services de communication et informatique	341 532
Réparation et entretien du matériel	243 900
Frais d'exploitation et d'entretien des véhicules	424 950
Aménagement et entretien des locaux	187 110
Total partiel	1 585 710
Dépenses d'équipement et autres coûts	
Location/achat de véhicules	720 800
Matériel de télécommunications/informatique	36 000
Dépenses locales de sécurité	69 863
Total partiel	826 663
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	9 374 627

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Impact		
Objectif stratégique du Cadre stratégique intégré: Disparités réduites et accès équitable aux services sociaux	Index de développement humain Taux net d'accès aux services sociaux: santé et éducation	Instabilité sociopolitique Existence de conditions politiques et sécuritaires adéquates en Haïti
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
Effet direct 1 Accès à l'éducation rehaussé et valorisation du capital humain dans les écoles assistées par le PAM ¹	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscription: taux moyens annuels de variation du nombre de filles et de garçons inscrits ➤ Taux d'abandon des élèves (filles et garçons) ➤ Taux de passage des élèves (filles et garçons) dans la classe supérieure 	Qualité de l'enseignement et infrastructures scolaires adéquates Interventions complémentaires disponibles à temps
Produit 1.1 Distribution de vivres en temps voulu dans les écoles assistées par le PAM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de filles et de garçons ayant reçu des vivres en temps voulu Cible: selon plan de travail <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantités de vivres effectivement distribués Cible selon plan de travail	Contributions des donateurs du PAM disponibles en temps utile et en quantités suffisantes Capacité de transport du PAM suffisante
Effet direct 2 Statut nutritionnel des garçons et des filles ciblés amélioré	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de l'anémie ferriprive parmi les enfants bénéficiaires Cible: 20% de réduction annuelle	Cuisinières correctement formées



¹ Une enquête de base aura lieu au cours des deux premiers mois du projet et permettra de quantifier les cibles.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Produit 2.1 Distribution à temps de poudre micronutriments dans les repas pour assurer une nourriture de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantités de poudre micronutriments distribuées dans les repas Cible: selon plan de travail ➤ Nombre d'enfants ayant reçu des micronutriments régulièrement Cible: plan de travail 	
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
<p>Effet direct 3 Capacités du Gouvernement à poursuivre et à élargir durablement un programme d'alimentation scolaire renforcée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Documents et manuels produits et validés Cible: 4 documents ➤ Nombre d'ateliers de formation organisés Cible: 2 par an ➤ Système de suivi et évaluation axé sur les résultats et participatif en place au PNCS Cible: 1 	Ressources externes et internes pour assurer les activités de renforcement de capacités détournées vers l'urgence
<p>Produit 3.1 Plaidoyer et assistance technique auprès du Gouvernement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports sur les plaidoyers ➤ Rapports d'approbation du gouvernement des changements proposés 	
<p>Effet direct 4 Les solutions de lutte contre la faim sont identifiées et intégrées dans les politiques nationales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Index de capacité nationale par solution contre la faim 	Leadership du Gouvernement et capacités des parties prenantes à interpeler les décideurs politiques pour faire évoluer le cadre politique de manière à rendre cohérent les principes et la réalité



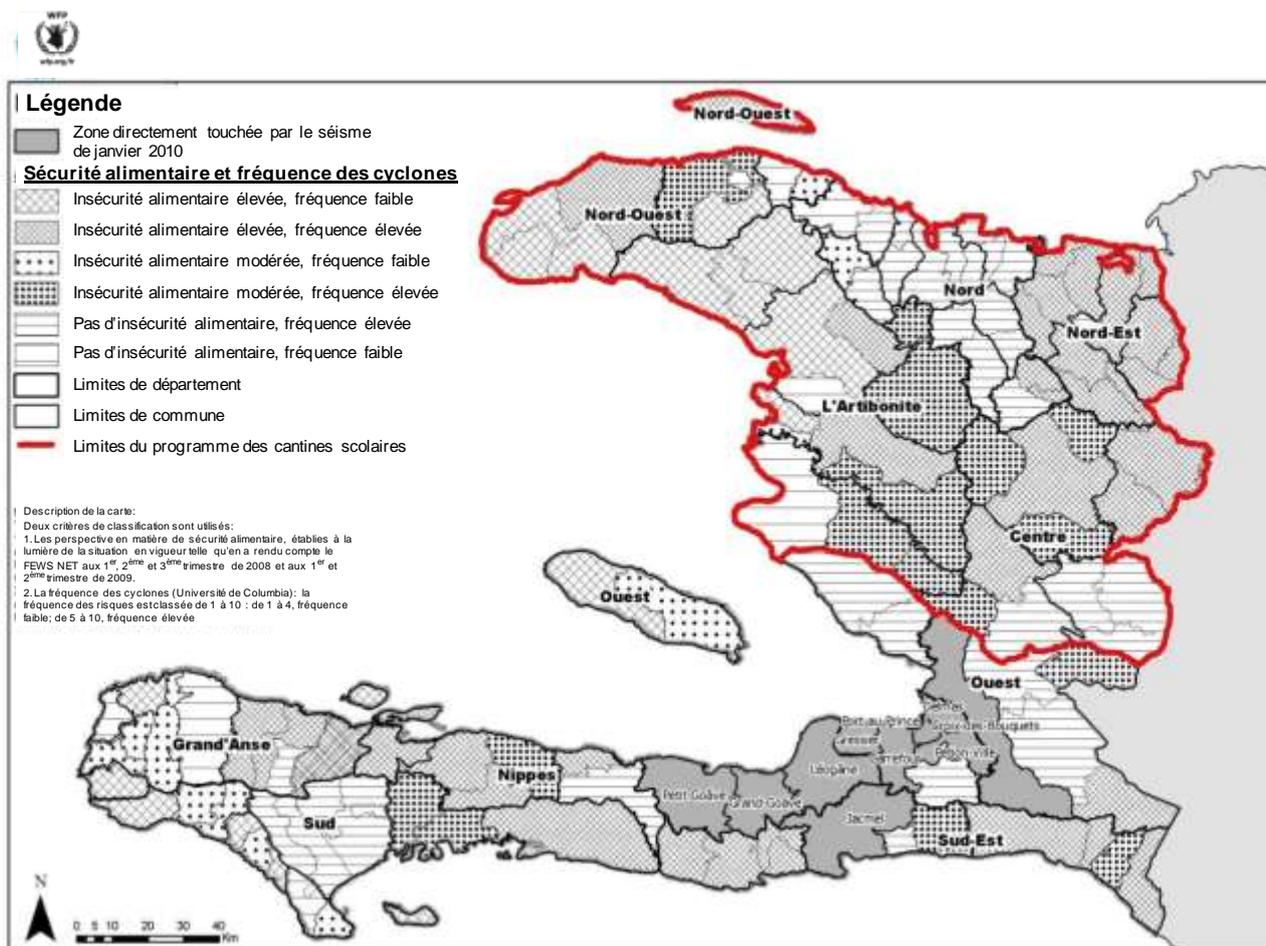
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Produit 4.1 La demande d'achats locaux augmente</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Modèles proposés pour faciliter les achats locaux ➤ Produits locaux introduits dans l'assortiment alimentaire des cantines ➤ Valeur nutritionnelle des produits locaux évaluée 	<p>Lourdeurs bureaucratiques pour l'adoption de nouvelles mesures</p>
<p>Produit 4.2 L'offre d'achats locaux augmente</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diagnostic des goulets d'étranglement de l'offre établi <p>Cible 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de formations sur le conditionnement, l'ensachage, le stockage et la mise sur le marché <p>Cible: 5</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de formations sur le contrôle de la qualité <p>Cible: 2</p>	<p>Difficultés pour trouver des partenaires capables d'encadrer les producteurs d'un point de vue agricole, de façon à augmenter leur production</p>



ANNEXE III

HAÏTI: CARTE DES CINQ DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR LE PROJET



HAÏTI: Analyse de la tendance de la sécurité alimentaire sur la base des perspectives en matière de sécurité alimentaire de FEWS NET pour 2008/2009, de la fréquence des cyclones et des communes directement touchées par le tremblement de terre de janvier 2010

Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CFSVA	Analyse compréhensive de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité en milieu rural
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
MARNDR	Ministère de l'agriculture des ressources naturelles et du développement rural
MENFP	Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle
ONG	Organisation non gouvernementale
PNCS	Programme national de cantines scolaires
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance